

# LE FONDS D'INVESTISSEMENT DE MONTRÉAL

## EN SAVOIR PLUS

---

Créé en 1997, le Fonds d'investissement de Montréal (F.I.M.), constitué en société en commandite, permet aux investisseurs privés de même qu'aux institutions financières, aux fondations et aux intervenants locaux d'unir leurs efforts dans la poursuite des objectifs suivants :

- Participer à la revitalisation des quartiers de Montréal par la remise en état de logements pris en charge par leurs occupants et à la création d'emplois dans le secteur de la rénovation domiciliaire ;
- Permettre à des organismes à but non lucratif en habitation d'acquérir et de rénover des immeubles grâce à des prêts correspondant à la mise de fonds nécessaire à l'acquisition et aux travaux de rénovation ;
- Garantir que l'investissement dans le logement s'associe aux forces vives locales pour planifier une approche intégrée dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la sécurité, de l'intégration des immigrants et du développement économique ;
- Permettre aux familles et aux citoyens à faible ou moyen revenu ainsi qu'aux organismes locaux de prendre en charge l'habitat.

Véritable levier de développement économique et social dans des quartiers dévitalisés, le FIM agit sur les besoins et les possibilités d'intervention dans le parc résidentiel privé. Il est une réponse aux besoins des mal-logés dont la situation doit être stabilisée.

Pour y arriver, le FIM :

- Réduit la part du budget consacrée au logement des ménages à faible revenu ;
- Permet une prise en charge des conditions de logement et de vie, une responsabilisation accrue de la part des locataires et le développement d'un sentiment de sécurité et d'appartenance plus solide ;
- Permet l'enracinement des ménages familiaux et la coexistence de modèles parentaux ;
- Construit un partenariat avec des associations et des réseaux d'entraide déjà présents dans les milieux d'intervention ;
- Favorise le renforcement des infrastructures sociales déjà existantes (ex. : écoles, CPE, centres commerciaux, etc.) ;
- Contribue à la revitalisation urbaine et sociale et à la lutte à la criminalité.

Les investissements respectent la mission et les objectifs de revitalisation des quartiers de la région métropolitaine de Montréal en finançant l'acquisition et la rénovation d'immeubles résidentiels à logements multiples par des organismes communautaires (coopérative ou OBNL). Ce mode de propriété collective, qui ne vise pas le profit, permet ainsi aux ménages à revenu faible ou modique de conserver ou d'accéder à un logement convenable.

La mise de fonds des investisseurs représente le montant requis pour compléter le financement, déduction faite du prêt de premier rang et des subventions à la rénovation applicables. À ce titre, le F.I.M. a recours aux subventions gouvernementales dans le cadre du Programme de supplément au loyer privé et occasionnellement au volet privé du Programme Rénovation Québec (lorsque disponible et requis) pour garantir la viabilité des projets.

Des exemples de projets de logements ayant bénéficié des investissements du F.I.M. : Page ci-après.

Source : Bâtir son quartier, entreprise mandatée par le Fonds d'investissement de Montréal pour sa coordination et sa promotion.



**La Dauphinelle, refuge pour femmes victimes de violence conjugale et en difficulté**

**Les Habitations SHAPEM, pour familles et petits ménages à Montréal-Nord**



**Le Domaine des Habitations Communautaires Mainbourg à Pointe-aux-Trembles**



**Les Terrasses Mousseau pour familles et petits ménages à Longueuil**

